

CONSULTATION

POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS (DPS) A PERSONNES POUR LE GRAND PUBLIC DE L'ENDUROPALE DU TOUQUET – PAS-DE-CALAIS 2023

I. PRÉAMBULE

Le Touquet & Co est l'organisateur du 47^{ème} Enduropale du Touquet – Pas-de-Calais qui se déroulera du jeudi 2 février au dimanche 5 février 2023. Cet évènement se déroulera comme d'habitude sur les communes du Touquet-Paris-Plage et de Cucq-Stella-Plage.

Comme chaque année, ce grand rassemblement réunira des concurrents, des bénévoles et du grand public sur les deux communes et pendant quatre jours.

Ce spectacle gratuit verra des zones ouvertes au public confortées et améliorées sur les parties urbanisées des 2 communes et interdites dans les zones naturelles ou plus sensibles.

Les zones ouvertes au public seront disposées selon les plans joints.

Pour le Touquet-Paris-Plage, ce sont principalement les digues hautes et basses, les terrains face au Novotel situés en hauteur et l'emplacement entre le circuit montant et descendant entre les ganivelles et toute la partie sable située au lieu-dit « La banane », propriété communale où sera déplacée la zone d'arrivée.

Pour Stella-Plage, ce sont les différents niveaux de la digue ainsi que l'extrémité sud du circuit, au-delà de la remontée à la base nautique.

Comme pour la précédente édition, aucun public ne sera autorisé au pied de dune entre le complexe de la Thalassothérapie et la commune de **Cucq-Stella-plage**.

Concernant les modifications de cette nouvelle édition, la course moto se déroulera, cette année, le samedi pour des raisons de coefficients de marée, le parc ravitaillement « Quads » sera installé sur la commune du Touquet-Paris-Plage et un convoi sera organisé pour la course Vintage avec la mise en place d'un parc fermé sur la place du Marché couvert le vendredi.

Dans le cadre du volet sécurité du public, le Touquet & Co recherche une association agréée de sécurité civile (*article L.725-3 du Code de la sécurité intérieure*) pour mettre en place un dispositif prévisionnel de secours à personnes pendant les quatre jours de compétition.

Pendant les quatre jours, il est attendu sur les deux communes environ 450 000 visiteurs répartis (toute tranche d'âge confondue) comme suit (*estimatif*) :

- Jeudi : entre 1 000 et 5 000 personnes
- Vendredi : entre 50 000 et 70 000 personnes
- Samedi : entre 150 000 et 300 000 personnes
- Dimanche : entre 100 000 et 150 000 personnes

La météo est un facteur à prendre en compte pour la fréquentation du public.

II. LIEU D'ACTIVITÉ

Afin de prendre en charge les potentielles victimes, il sera mis en place un dispositif prévisionnel de secours par une association agréée de sécurité civile, selon les modalités suivantes :

Jeudi après-midi	NORD				
Vendredi après-midi	NORD	SUD	CENTRE	--	MARCHE COUVERT
Samedi matin	NORD	--	--	--	--
Samedi après-midi	NORD	SUD	CENTRE	STELLA	YPRES
Dimanche après-midi	NORD	SUD	CENTRE	STELLA	

Les postes de secours (fixe ou mobile) seront opérationnels au moins **deux heures** avant les courses et fermés sur instruction du COD-D.

2

Les **postes de secours** (PS) seront positionnés :

- **Au Nord** : boulevard de la plage, face au parking St Jean II
- **Au Sud** : boulevard de la plage, face au dernier patio
- **Au Centre** : boulevard de la plage, face au poste de secours centre
- **A Stella** : Base nautique de Stella-Plage
- **Au Jardin d'Ypres** : à proximité du parc fermé au Jardin d'Ypres
- **Marché Couvert** : Place du Marché couvert

Ce dispositif prévisionnel de secours pourra être affiné dans les prochaines semaines en concertation avec l'association agréée de sécurité civile retenue.

III. BESOINS

Le dispositif prévisionnel de secours sera coordonné par un **responsable unique, chef du dispositif**. Il sera l'interlocuteur unique de la direction générale de l'Organisation et du COD-D.

Un régulateur de l'association agréée de sécurité civile et un assistant devront être présents du jeudi 2 février au dimanche 5 février 2023 lors de l'activation du DPS, au Centre Opérationnel Départemental déporté (COD-D) mis en place pour l'Enduropale.



LE TOUQUET&CO

www.letouquet.com |

Un dispositif de secours, **sous le commandement permanent d'un chef de secteur**, sera mis en place et dimensionné de la façon suivante :

Jeudi 2 février 2023	Vendredi 3 février 2023	Samedi 4 février 2023	Dimanche 5 février 2023
<p><u>JEUDI APRES-MIDI</u></p> <p>Le Touquet</p> <p><u>1 poste de secours NORD</u> - 1 équipe (3 IS)</p>	<p><u>VENDREDI MATIN</u></p> <p>Le Touquet</p> <p><u>1 poste de secours NORD</u> - 1 équipe et 1 binôme (6 IS) - 1 VSPS (3 IS)</p> <p><u>VENDREDI APRES-MIDI</u></p> <p>Le Touquet</p> <p><u>1 poste de secours NORD</u> - 1 équipe et 1 binôme (6 intervenants Secouristes) - 1 VSPS (3 IS)</p> <p><u>1 poste de secours SUD</u> - 1 équipe et 1 binôme (6 IS) - 1 VSPS (3 IS)</p> <p><u>1 poste de secours mobile Marché Couvert</u> (3 IS) au Parc Fermé du jardin d'Ypres de 12h à 14h00</p> <p><u>1 poste de secours CENTRE</u> - 1 équipe et 1 binôme (6 IS) - 1 VSPS (3 IS)</p>	<p><u>SAMEDI MATIN</u></p> <p>Le Touquet</p> <p><u>1 poste de secours NORD</u> - 1 équipe et 1 binôme (6 IS) - 1 VSPS (3 IS)</p> <p><u>SAMEDI APRES-MIDI</u></p> <p>Le Touquet</p> <p><u>1 poste de secours NORD</u> - 1 équipe et 1 binôme (6 IS) - 1 VSPS (3 IS)</p> <p><u>1 poste de secours SUD</u> - 1 équipe et 1 binôme (6 IS) - 1 VSPS (3 IS)</p> <p><u>1 poste de secours CENTRE</u> - 1 équipe et 1 binôme (6 IS) - 1 VSPS (3 IS)</p> <p><u>1 poste de secours mobile YPRES</u> (3 IS) au Parc Fermé du jardin d'Ypres de 12h à 14h00</p> <p><u>STELLA-PLAGE</u></p> <p><u>1 poste de secours (4 IS)</u> - 1 équipe et 1 binôme (6 IS) - 1 VSPS (3 IS)</p>	<p><u>DIMANCHE MATIN</u></p> <p>Le Touquet</p> <p><u>1 poste de secours NORD</u> - 1 équipe et 1 binôme (6 IS) - 1 VSPS (3 IS)</p> <p><u>DIMANCHE APRES-MIDI</u></p> <p>Le Touquet</p> <p><u>1 poste de secours NORD</u> - 1 équipe et 1 binôme (6 IS) - 1 VSPS (3 IS)</p> <p><u>1 poste de secours SUD</u> - 1 équipe et 1 binôme (6 IS) - 1 VSPS (3 IS)</p> <p><u>1 poste de secours CENTRE</u> - 1 équipe et 1 binôme (6 IS) - 1 VSPS (3 IS)</p> <p><u>STELLA PLAGE</u></p> <p><u>1 poste de secours (4 IS)</u> - 1 équipe et 1 binôme (6 IS) - 1 VSPS (3 IS)</p>

IV. RECEPTION DES OFFRES ET CRITÈRES DE JUGEMENT

Les propositions devront arriver par mail avant le **lundi 21 novembre 2022 – 12h00** à l'adresse dgs@ville-letouquet.fr

Des renseignements techniques peuvent être demandés à M. Matthieu GRESSIER, Directeur Général par mail (*de préférence*) à dgs@ville-letouquet.fr ou au 03.21.06.72.04.

Les candidats devront justifier de **l'agrément pour des missions de sécurité civile de type D**, accordé par le représentant de l'État dans le département ou par le ministre chargé de la sécurité civile ou équivalent.

Le candidat devra déjà avoir réalisé des dispositifs prévisionnels de secours pour des grands rassemblements du même type. Le candidat devra par tout moyen à sa convenance, justifier de sa capacité à réaliser les prestations demandées.

Les candidats devront adresser à Monsieur Matthieu GRESSIER, Directeur Général, **un mémoire technique** comprenant :

- **La grille d'évaluation des risques,**
- **L'organisation du dispositif** : positionnement des secouristes, relation avec l'organisateur, disponibilité d'un cadre d'astreinte de l'autorité d'emploi, les relèves.
- **La présentation des moyens humains** : nombre et qualification des agents affectés à la mission. Liste nominative de ses personnels amenés à intervenir au titre de la consultation, précisant les dates d'obtention de leurs diplômes (facultatif), de leurs certificats de compétence et/ou de leur dernière formation continue doit être fournie à l'appui de l'offre.
- **La présentation des moyens matériels** : moyens de communication, véhicules, matériels de secours.

4

Il est fortement recommandé aux candidats de présenter un mémoire technique sous forme de document unique et synthétique répondant strictement aux points demandés ci-dessus (en annexe – note méthodologique - document proposé)

L'examen du dossier se fera sur la base des critères suivants :

Critère 1° : **Prix** – noté sur 20, coefficient de pondération 5. Le prix est noté à partir de la simulation de commande de la manière suivante : 20 pour le prix le moins cher et ensuite un classement relatif (prix le moins cher/prix proposé par le candidat) x 20.

Critère 2 : **Valeur technique** : notée sur 20 selon une valeur croissante de mérite, coefficient de pondération 4. Elle est appréciée à partir du mémoire technique remis par le candidat, selon les sous-critères suivants :

- La qualité de la grille d'évaluation des risques
- La pertinence de l'organisation proposée
- Positionnement des secouristes,
- Relation avec l'organisateur,
- Disponibilité d'un cadre d'astreinte de l'autorité d'emploi
- Les relèves.

- La pertinence des moyens humains mis à disposition pour le marché : nombre et qualification des personnels affectés à la mission
- La pertinence des moyens matériels mis à disposition pour le marché : moyens de communications, véhicules, matériel de secours